

Pays du Grand Laonnois

Données relatives au Territoire :

Population : RGP 1999°: 89235 habitants

Superficie : 1611 km²

Densité au km² : 55 habitants/km²

Nombre de communes : 175

Liste des EPCI à fiscalité propre : CC de la Champagne Picarde, CC du Chemin des Dames, CC du Laonnois, CC du Pays de la Serre, CC des Vallons d'Anizy

Liste de communes non compris dans un EPCI : 1 (Chérêt)

Données relatives à l'organisation :

Organisme de coordination de la démarche :

CC du Pays de la Serre

Président : M. Yves Daudigny

26 bis Avenue de la Libération

BP 31

02270 Crécy-sur-Serre

Etapes clés de l'organisation du Pays du Laonnois :

- Périmètre d'étude constaté par arrêté préfectoral du 3 mai 2002

- Conseil de Développement du Pays : Robert Boitelle, Président

-Signature du contrat de Pays : 30 juin 2005

Les objectifs développés dans la charte de Pays :

Transformer les caractères socio-économiques du Grand Laonnois pour lui conférer la notoriété et l'attractivité nécessaires à son redressement économique, démographique et social,

Produire un impact fort qui bénéficie à l'ensemble de ses habitants et de ses composantes territoriales.

Axes stratégiques de développement

Développement environnemental : thématique transversale

Axe stratégique 1 : Développement de l'économie et de l'emploi

Cœur et moteur du Pays, il vise à promouvoir l'innovation et la spécialisation territoriales

1.1 Structurer une offre concrète et attractive sur les plans fonciers et immobilier

- Aménager :

Zone A26/RN2

Zone à vocation ludique

A terme, zone d'appui nord de Reims

- Construire

Hôtels d'entreprises

Pépinières d'entreprises

1.2 Accompagner les entreprises

- Créer un centre d'activités dédié aux Très Petites Entreprises
- Fédérer les entreprises locales
- Renforcer les partenariats (ADA, CAP Développement, consulaires...)
- Définir les besoins en services

1.3 Vendre le Grand Laonnois et son offre territoriales

- Engager des actions de prospection économique
- Organiser des événementiels

Axe stratégique 2 : Développement culturel, éducatif et scientifique

Complémentaire à l'axe 1, il vise à développer des filières de formation et de recherche appliquées et à renforcer la notoriété du Pays

2.1 Permettre à la population d'accéder aux emplois créés

- Développer des projets pédagogiques pilotes
- Mettre en place des formations techniques et supérieures
- Diversifier les formations universitaires sur Laon
- Développer des services annexes à l'université

2.2 Encourager les activités de services aux entreprises et de recherche

- Créer des liens avec les services aux entreprises présents sur Reims
- Attirer des laboratoires de recherche appliquée

2.3 Développer l'offre récréative et culturelle

- Développer la pratique de la lecture
- Etendre les animations du village du livre au Pays
- Définir une offre plus attractive sur le Laonnois
- Mettre en œuvre un projet culturel pour le Pays

Axe stratégique 3 : Développement touristique

Il vise à mettre en tourisme le Pays par la réalisation du schéma de développement touristique

3.1 Valoriser les sites majeurs

- Soutenir les Ecris lumière en ville haute
- Créer des produits sur la ville haute de Laon
- Créer des produits chemin des Dames

3.2 « Mettre en tourisme » le Patrimoine

- Aménager l'axe bleu – axe vert
- Créer des produits pêche
- Créer des produits sur le Laonnois : milieux naturels, Mérovingien et archéologie

3.3 Améliorer l'accueil en capacité et en qualité

- Convertir les campings suivant les analyses du CDT de l'Aisne
- Créer de nouveaux hébergements adaptés aux attentes des touristes

3.4 Organiser les compétences

- Recruter un agent de développement touristique
- Concevoir des produits
- Monter des opérations marketing
- Créer un office de office de Pays